



## AGENDA des prochaines manifestations Ouvertes à tous les habitants de Coteaux-sur-Loire

QUAND ?	OÙ ?	QUOI ?
Samedi 26 AOUT	Salle André Bonnet de SAINT-PATRICE	FÊTE DE L'ÉTÉ organisée par le Comité des fêtes de Saint-Patrice. Menu entrecôtes-frites ; repas animé par le magicien Gérald, suivi d'une soirée dansante. Tarif : 22 € ; enfants jusqu'à 12 ans : 8 €. Réservations au 02 47 96 98 37.
VENDREDI 1er SEPTEMBRE à 19 H	SAINT-MICHEL	SOIRÉE BARBECUE organisée par l'ALSH. Accueil des nouvelles familles, échanges et rencontres. Inscriptions par mail : <a href="mailto:alsh.arcenciel@famillesrurales37.org">alsh.arcenciel@famillesrurales37.org</a>
SAMEDI 9 SEPTEMBRE de 14 H à 18 H	Autour de la salle André Bonnet de SAINT-PATRICE	FORUM des ASSOCIATIONS Venez découvrir en famille les animations proposées toute l'année par vos associations de Coteaux-sur-Loire. Renseignements sur les différentes activités ; inscriptions...
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017, à midi	Bourg d'INGRANDES	Repas COCHON DE LAIT, organisé par Ingrandes Animations. Sur réservations : 02 47 96 91 77 ou 06 35 47 34 12.
SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017	Sur trois sites : <ul style="list-style-type: none"><li>Château de Minière</li><li>Château de Planchoury</li><li>Château de Rochecotte</li></ul>	JOURNÉES DU PATRIMOINE  Exposition de 6 peintres, voitures anciennes et visite du site ;  Exposition de 6 peintres, artisans d'art et visite des lieux ;  Exposition de 6 peintres, voitures anciennes, artisans d'art et visites commentées à 11 H, 14 H et 15 H 30.
Mercredi 20 SEPTEMBRE à 17 H 30	Pavillon du jardinier SAINT-PATRICE	Atelier DICTÉE - Association St-Patrice Sports et loisirs.  Prochaines dates 18/10 ; 22/11 et 20/12.
Vendredi 29 SEPTEMBRE de 9 H à 17 H	Bourg de Saint-Michel	FOIRE de la SAINT-MICHEL

N° 3

COTEAUX-SUR-LOIRE

Bulletin municipal trimestriel d'information

## L'ÉCHO DES COTEAUX

### LE MOT DES MAIRES

Voilà donc le troisième numéro de votre « Écho des Coteaux », publication dorénavant trimestrielle laquelle a pour vocation de vous informer des activités et réalisations de notre commune nouvelle. Elle remplace le « Petit Igorandais », la « Lettre du Conseil Municipal de St-Patrice », et le « Bulletin municipal de St-Michel ». Il a fallu y trouver une unité de ton, de style, de présentation tout en veillant à maintenir ce qui paraissait important en terme de contenu à chacun et chacune des rédacteurs de nos trois communes historiques. Sur tous ces aspects, l'essentiel a été fait et conclu au cours de notre premier semestre de « vie commune ». Il nous est agréable aujourd'hui de saluer le travail d'équipe de la commission communication chargée de réaliser cette publication. Ses membres ont apporté leurs contributions constructives avec le souci du consensus. Que vive donc longtemps ainsi « l'Écho des Coteaux » et qu'il satisfasse votre besoin d'information.

Vos élus, le personnel, s'habituent progressivement au travail en commun. Chacun avait ses habitudes, ses méthodes, son organisation. Il s'agit là encore de trouver une unité, des complémentarités tant dans les domaines administratifs que techniques. Ainsi se met en place Coteaux-sur-Loire. Il y a des interrogations, des faits inattendus, des adaptations nécessaires. C'est inévitable. Dans la recherche des solutions, les certitudes individuelles ne sont pas de mise, ce ne peut être qu'œuvre commune. Certes la démarche est chronophage, demande de la patience, seulement ainsi se réussit tout changement.

Issus des programmations antérieures, divers chantiers sont en cours : les enfouissements de réseaux à St Michel et à St Patrice, les réfections de trottoirs à Ingrandes. La rénovation de l'ancien bar à St Patrice avec création du cabinet d'infirmières et d'un logement va enfin commencer. Deux autres gros chantiers, consécutifs à notre regroupement, vont être entrepris dans ce deuxième semestre : l'extension du groupe scolaire à St Patrice et la réfection de la route du coteau reliant St Michel à St Patrice. D'autres sont programmés : toiture et logements à l'école de St Michel, aménagements de sécurité routière à St Michel et Ingrandes.

La sécheresse s'est installée dès ce printemps, avec elle les risques d'incendie s'accroissent notamment dans notre massif forestier, sans frontière entre les domaines des collectivités et ceux des propriétés privées. Aussi, avec toutes les communes du massif dit des landes Saint-Martin, avons-nous pris un arrêté commun interdisant toute circulation et stationnement d'engins motorisés dans les chemins forestiers et ruraux. Votre attention est attirée sur ce point. Merci, en respectant ces dispositions, de contribuer à préserver notre richesse naturelle.

L'aménagement des temps scolaires a été remis précipitamment à l'ordre du jour avec l'élection présidentielle. Il nous a fallu avoir la réactivité nécessaire pour traiter en très peu de temps ce problème délicat. Le conseil municipal a choisi de suivre les vœux des parents, lesquels se sont très majoritairement et librement exprimés. Ce sera donc un retour à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée prochaine.

En attendant, nous souhaitons de bonnes vacances à tous.

Les maires,

Jean Dufresne      Dominique Logeay      François Augé

### L'info de saison

#### RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Arrêté préfectoral du 30 juin 2017

#### Consommation des particuliers

#### Sont interdits :

- le remplissage des piscines privées ;
- L'arrosage des pelouses, espaces verts, massifs floraux privés de **10 h à 20 h** tous les jours ;
- Le lavage des véhicules en dehors des stations équipées de récupérateur d'eau.



### Fermeture des mairies pendant les congés d'été

- Mairie de Coteaux-sur-Loire : Fermeture du secrétariat du 7 au 11 août.

- Mairie déléguée d'Ingrandes : Fermeture du 24 juillet au 9 août - Permanences de 9 H à 12 H le lundi et le vendredi soit les : 24.07 ; 28.07 ; 31.07 ; 4.08 et 7.08.

- Mairie déléguée de Saint-Michel : Fermeture du 7 août au 25 août.

Agence postale de Saint-Michel fermée du 7 août au 25 août.

En cas d'urgence, si la mairie que vous avez l'habitude de fréquenter est fermée, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'une des autres mairies ouvertes pendant cette période.

### DICRIM - Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le **DICRIM** est un document qui recense tous les risques auxquels sont exposés, de façon plus ou moins importante, les habitants d'une commune. Distribué à l'ensemble de la population, il doit ensuite être remis à chaque nouvel habitant, qui se fait connaître... Si vous n'êtes pas en possession de votre exemplaire, n'hésitez pas à le demander à la mairie de votre commune historique. Après en avoir pris connaissance, **ce document est à conserver.**

L'inondation est un des risques majeurs qui concernent notre commune. Le PPRI (Plan de prévention du risque inondation) est actuellement en cours de révision et les premières concertations qui ont eu lieu avec les services de l'Etat laissent présager un durcissement des règles en matière d'urbanisme ; l'objectif étant de ne pas augmenter la population dans les zones inondables. Il est prévu que ce nouveau PPRI soit présenté et expliqué à la population lorsqu'il sera plus élaboré.

JUILLET 2017

## Les principales décisions du conseil municipal

### ▲ Conseil du 29 mars 2017

#### • Comptes de gestion et comptes administratifs 2016

Tous les comptes de gestion de l'exercice 2016 dressés par le receveur pour les communes historiques d'Ingrandes, de Saint-Michel et de Saint-Patrice ainsi que les comptes administratifs dressés par les maires de ces mêmes communes sont approuvés à l'unanimité.

• Le budget établi pour l'exercice 2017 est approuvé à la majorité.

#### • Approbation d'un projet de mise en accessibilité des toilettes publiques

Montant des travaux : 17.187,30 €, financés à hauteur de 7.500 € par une subvention parlementaire attendue.

#### • Les taux des impôts pour l'année 2017 sont confirmés :

• Taxe d'habitation	TH		
• Taxe foncière propriétés bâties	TFB		
• Taxe foncière propriétés non bâties	TFNB		
Taxes Ingrandes	St-Michel	St-Patrice	
T.H.	13,88	9,88	13,00
T.F.B.	22,27	16,96	19,84
T.F.N.B.	57,17	44,29	47,51

#### • Autres demandes de subventions :

- 3.500 € auprès du SIEIL pour l'acquisition d'un véhicule électrique ;

• 156.000 € DETR 2017	} Extension de l'école St-Patrice
• 50.000 € Fonds de soutien de l'Etat	

• 65.600 € DETR 2017	} Aménagt Logement St-Patrice
• 25.000 € Fonds de soutien de l'Etat	
• 15.400 € Région / ADEME	
• 2.500 € Conseil départemental	

- 3.268 € auprès du PNR Loire Anjou Touraine pour l'installation de deux panneaux signalant l'intégration de la commune dans le Parc.

• Embauche de deux agents techniques en contrat aidé (emploi d'avenir) pour l'entretien des espaces verts et des espaces publics.

### ▲ Conseil du 3 mai 2017

#### • Tarifs des cantines

Dans un souci d'harmonisation, le tarif de la cantine pour les élèves des trois écoles est fixé à 3,30 € par repas.

#### • Tarifs des salles communales

Les tarifs restent ceux appliqués par les communes historiques mais les dates pour les périodes été-hiver sont harmonisées pour toutes les salles :

- Période d'été : du 1er mai au 30 septembre ;
- Période d'hiver : du 1er octobre au 30 avril.

#### • Tarifs repas du 13 juillet à Saint-Patrice

Le prix du repas est fixé à 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

#### • Droit de place pour le marché de Noël à Ingrandes

Le prix des emplacements pour le marché de Noël à Ingrandes est fixé à 5 € les 3 mètres linéaires.

#### • Institution du droit de préemption urbain à Saint-Michel, sur la totalité de la zone UA du PLU de la commune déléguée de Saint-Michel.

#### • Effacement de réseaux de télécommunications et d'éclairage public à Ingrandes-de-Touraine

Le Conseil valide l'engagement de principe pour la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications et d'éclairage public pour une somme restant à la charge de la commune de : 9.011,51 €.

#### • Lancement d'une étude sur la réhabilitation de la salle des fêtes de Saint-Michel-sur-Loire, pour un coût de 3.720 €.

### ▲ Conseil du 7 juin 2017

#### • Installation de l'éclairage public sur le « chemin de Commendin » à Saint-Michel-sur-Loire

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques, il a été demandé au SIEIL d'enfourir en même temps un fourreau destiné à l'installation future du réseau d'éclairage public. Enfouissement et éclairage public seront faits simultanément.

#### • Tarifs bibliothèque et tennis à Ingrandes :

- Bibliothèque 5 € par an ;
- Tennis : 15 € par an + caution 20 €.

• Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (TIPI) pour le règlement de tous les titres émis par la collectivité (cantine, locations salles municipales, concessions cimetières...).



## Des nouvelles du PNR Loire Anjou Touraine

### Le programme de l'été à la Maison du Parc

#### Coordonnées :

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU  
Tél. 02 41 38 38 88 - Fax 02 41 38 38 89  
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ateliers famille, conférences, soirées ciné-débat... chaque année la Maison du Parc vous propose de nombreuses animations autour du thème annuel. Voici le programme de l'été, et de la fin de l'été...

#### Animations famille (réservation obligatoire)

« Les p'tits bricolos » - Mardis 18 juillet et 8 août - de 14 h 30 à 16 h 30

A travers des jeux et des expériences ludiques, curieux et bricoleurs, découvrez quelques grands principes : rayonnement solaire, énergie, utilisation des ressources... En fin d'animation, fabriquez ensemble un four solaire !

Animation réalisée par Alisée.

Tarif : 4 €, gratuit pour les accompagnateurs.

« Habiter au frais sans clim ! » - Vendredis 21 juillet et 18 août - de 16 h à 18 h.

Découvrez et expérimentez des trucs et astuces simples pour rafraîchir votre maison l'été !

Animation réalisée par Alisée.

Tarif : 4 €.

« Réinventer le potager : préparer l'hiver » - Dimanche 1er octobre - de 15 h à 17 h.

Accompagné de Xavier Mathias, apprenez à préparer votre potager pour l'hiver. Après la récolte viennent le compostage, le recyclage, les semis d'engrais verts et le stockage des légumes.

Animation réalisée par Le Champ de Pagaille.

Tarif : 4 €;

#### EXPOSITION « Bons baisers de 2070 »

Le Parc vient d'inaugurer, le 7 juillet dernier, une nouvelle exposition dans ses jardins. Composée de cartes postales géantes, créées par les habitants du Parc, elle nous invite à imaginer la vie en 2070 dans cinq communes du territoire du Parc au travers d'illustrations colorées et de textes personnalisés.

Réunis autour d'une vue aérienne pendant quelques heures, les habitants de ces cinq communes d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire ont voyagé en 2070 pour imaginer l'évolution de leur commune, en s'appuyant pour cela sur des éléments scientifiques sur le changement climatique, pour écrire une carte postale aux habitants d'aujourd'hui.

### A la découverte des hirondelles de mer

En juillet, les sternes animent en continu le fleuve de leurs ballets aériens. Venez les observer et apprendre à les reconnaître lors d'une sortie ornithologique :

Le 28 juillet 2017 de 10 H à 12 H 30.  
RV place de l'église à la Chapelle-sur-Loire

Tarif adulte : 6 € ; gratuit pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés. *Réservation conseillée.*

Contact : Ligue pour la Protection des Oiseaux -  
Tél. 02 47 51 81 84 - 06 82 76 92 57  
Courriel : jean-michel.feuillet@lpo.fr



### 4ème Fête du Parc Le 11 septembre prochain aux arènes de Doué-la-Fontaine

À l'occasion de son 20e anniversaire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vous prépare une fête inédite consacrée aux p'tites bêtes. Fabrication de refuge à insectes, déambulation de papillons géants, exposition photo, dégustation d'insectes viendront rythmer cette journée folle aux Arènes de Doué-la-Fontaine.

#### Ce qui vous attend !

A travers des ateliers, des animations ludiques et créatives, venez rencontrer les p'tites bêtes.

• **Confrontez-vous à vos peurs !** Manipulation de serpents, recherche des p'tites bêtes présentes dans la maison, dégustation d'insectes...

• **Découvrez leurs super pouvoirs !** Course d'escargots, animation autour des fourmis, jeu quizz « Question pour une p'tite bête »...

• **Faites en des alliés !** Présentation du rucher de la ville de Doué-la-Fontaine, découverte des p'tites bêtes du sol...

• **Laissez parler votre imagination !** Atelier photo, création d'insectes en matériaux de récupération, contes... De nombreuses autres ateliers et animations vous seront dévoilés prochainement.

#### Des spectacles à ne pas manquer

Parce que les p'tites bêtes sont une source d'inspiration, le Parc vous propose également au cours de cette journée un spectacle de cirque sur trapèze de la Compagnie Isaurel et des déambulations de papillons géants sur échasse.

### DES ATELIERS pour les familles à l'Ecomusée de Savigny-en-Véron

Réservation obligatoire : 02 47 58 09 05  
ou [ecomusee@cc-cvl.fr](mailto:ecomusee@cc-cvl.fr)

Le 8 août et 31 octobre de 14 h 30 à 16 h :  
**Initiation au modelage**

Dans la peau d'un potier, façonne l'argile pour créer l'objet de ton choix. Les deux mains dans la terre, quelques outils et les créations prennent forme. Elles seront cuites par la potière et disponibles quelques jours après l'animation.

A partir de 5 ans  
Tarif : 5 € ; gratuit pour les accompagnateurs

### Coordonnées de la mairie de Coteaux-sur-Loire :

[mairie@coteaux-sur-loire.fr](mailto:mairie@coteaux-sur-loire.fr) Tél. 02 47 96 98 15

Mail et numéro de téléphone dédiés uniquement aux messages concernant la **cantine scolaire** :  
[cantine@coteaux-sur-loire.fr](mailto:cantine@coteaux-sur-loire.fr) Tél. 02 46 46 97 11

## Du côté de l'école et du périscolaire



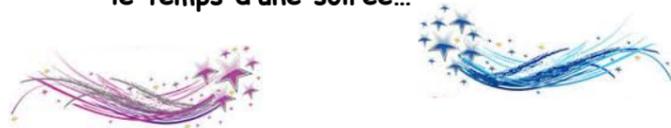
### RYTHMES SCOLAIRES

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a décidé de suivre l'avis majoritaire des familles interrogées sur leur souhait de maintenir ou non la semaine de 4 jours 1/2 en vigueur actuellement. En effet, le récent décret du Ministère de l'Education nationale prévoit cette possibilité, à titre dérogatoire.

La majorité des familles s'étant exprimée pour un retour à la semaine de 4 jours, il n'y aura plus classe le mercredi matin à compter de la rentrée de septembre 2017, et les TAP (temps d'activités périscolaires) seront donc supprimés.

Communiqué de l'école de Saint-Michel

### Les enfants s'envolent parmi les étoiles le temps d'une soirée...



La fête de l'école de Saint-Michel-sur-Loire a eu lieu vendredi 16 juin.

Après la classe, les élèves ont pu profiter des stands de la kermesse du Centre de Loisirs. Accompagnés par Marie Kergall à la guitare, les enfants ont présenté des chants parlant de planètes, d'étoiles et de galaxie à leurs parents. Après avoir dégusté des fouées bien garnies par M. Mat dans son camion La Caza lors du repas de l'APE Les P'tits Sourires, tout le monde a pu observer les astres et les planètes dans le planétarium de Bertrand Milteau et également à travers son télescope. Chacun a pu repartir content, et s'endormir la tête dans les étoiles...



## ACCUEILS DE LOISIRS et GARDERIES PERISCOLAIRES (matin et soir) de CCTOVAL - Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

Renseignements et demandes d'inscriptions sur le site :

[www.paysdebourgueil.fr](http://www.paysdebourgueil.fr)

### Financement de la réhabilitation de l'école de Saint-Michel

La réhabilitation de l'école de Saint Michel a fait l'objet de travaux importants pour améliorer la sécurité des locaux (suppression des planchers en bois, suppression de cloisons vitrées, réfection des réseaux électriques, notamment), sa facture énergétique (isolation, remplacement des vieux radiateurs à accumulation par un chauffage alimenté par une pompe à chaleur, éclairage) et son confort (recyclage de l'air vicié par un système double flux permettant de récupérer les calories sur l'air rejeté, amélioration du confort acoustique, etc.).

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation pour l'équipement des territoires ruraux (DETR), à hauteur de 60 559 € d'une aide du Département à hauteur de 37 615 € et enfin d'une subvention du Ministère de l'Environnement dirigé alors par Mme Royal, au titre des **Territoires à énergie positive, à croissance verte (TEPCV)**, à hauteur de 27 000 €, montant qui a permis d'alléger la participation de la commune et d'ajouter à cette réhabilitation un très confortable éclairage LED dans les salles de classe et dans les couloirs, qui n'avait pas été envisagé à l'origine du projet.

Dans ce projet, la recherche de la réduction de l'empreinte énergétique de l'école a été un souci important bien avant la conception de cette réhabilitation. En effet, lors de la construction de la salle de motricité et des aménagements du centre de loisirs, la réflexion sur les modes de chauffage des bâtiments scolaires et périscolaires avait abouti au choix d'un système reposant sur de la géothermie. En anticipant sur la réhabilitation de l'école, 3 forages supplémentaires (en plus des 3 forages pour les bâtiments périscolaires) avaient été réalisés.

Le bilan énergétique de l'école est le suivant : Avant la réhabilitation la consommation énergétique annuelle s'établissait comme suit :

Chauffage et annexe	25 548 kW-h
Eclairage :	3 602 kW-h
Total :	29 150 kW-h

Après travaux, cette consommation est devenue :

Chauffage et annexe	5 672 kW-h
Eclairage :	1 452 kW-h
Total :	7 124 kW-h

Le gain total s'établit donc à 22 026 kW-h par an. Le surcoût de l'installation (chauffage et éclairage) par rapport à un système classique est de l'ordre de 21 000 €. Sur la base du prix du kW-h de 0,15 €, il s'amortit donc sur un peu plus de 6 ans.

## L'ALSH de Saint-Michel communiqué :

**Rentrée 2017/2018**

Fermeture annuelle de l'association du 5 août 2017  
au 27 août 2017 inclus.

Le nouveau règlement intérieur 2017/2018 est disponible en téléchargement sur notre site :  
<https://association-fr-st-michel-sur-loire.portail-defi.net>

Vous trouverez également en ligne, sur le portail familles, dans la rubrique téléchargement, les dossiers d'inscription, ainsi que le guide d'utilisation du site.

La directrice reste à votre disposition pour de plus amples renseignements si besoin.

Pour l'accueil de loisirs (mercredis journée et vacances) et le périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi), le dossier d'inscription devra être déposé **avant le vendredi 1er septembre 2017**.

Nous rappelons que tout dossier incomplet ne pourra être accepté et que les **inscriptions sont obligatoires**.

### TAP, ou la fin d'une belle aventure à St Michel :

L'association Familles Rurales, en collaboration avec la mairie de St Michel sur Loire, a géré les TAP pendant trois ans, tous les lundis et vendredis en période scolaire.

2017 marque la fin d'une belle aventure, le bilan est plus que positif et le vendredi 30 juin a eu lieu une petite fête en présence des intervenants, professionnels et bénévoles, les enfants de l'école et quelques parents.

Nous avons eu l'honneur de recevoir Mr Logeay, maire de la commune historique de St Michel sur Loire, car nous tenions vivement à remercier et féliciter toutes les personnes qui sont intervenues au sein de l'équipe des TAP, et tout particulièrement les bénévoles : Mme Mary Isabelle, Mme Sivert Annick, Mme Desbois Thérèse, Mme Touzard Nathalie, Mr Thibault Alain, Mr Desbois Robert, Mme Dirocco Mireille, qui durant ces trois années ont apporté aux enfants des savoirs, de la bonne humeur, de la joie, et qui ont fait preuve d'une patience à toute épreuve.

Nous remercions également tout le personnel municipal, ainsi que celui de Familles Rurales : Valérie, Chantal, Amandine, Alexandra, Céline, Melissa et Daniela.

Les enfants ont dansé sur les chorégraphies apprises aux séances TAP avec Chantal, puis nous avons partagé un goûter confectionné par les parents, que nous tenons également à remercier pour leur participation.

Quelques photos :

Vendredi 30 juin, fête fin d'année TAP, remerciements et goûter partagé.



Lundi 26 juin, remise des coupes au groupe de la boule de Fort par Mr Thibault Alain et Mr Desbois Robert, pour la plus grande fierté des enfants.



Familles Rurales de St-Michel-sur-Loire/Coteaux-sur-Loire  
1 route de Langeais - St-Michel-sur-Loire  
37130 Coteaux sur Loire  
02 47 96 38 83 - 07 69 03 17 85  
mail : [alsh.arcenciel@famillesrurales37.org](mailto:alsh.arcenciel@famillesrurales37.org)

Intervention Land ART et lutherie végétale par le « théâtre des Chemins » offerte par les municipalités et la communauté de communes.

## Pêle-mêle d'infos

### PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME

Le ministère de la Santé et Santé publique France diffusent des dépliants d'information sur la prévention de la maladie de Lyme. L'objectif est d'informer des moyens de protection pour réduire le risque de transmission de ces agents infectieux par les vecteurs.

Des dépliants ont été édités, à votre disposition dans les mairies :

- Dépliant sur la prévention de la maladie de Lyme, « Les conseils de Prudence », destiné aux enfants.
- Une nouvelle édition du dépliant « Maladie de Lyme » qui informe la population sur les risques induits par les piqûres de tiques et l'incite à adopter les gestes de prévention adéquats.

### DES AIDES POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS :

C'EST LE MOMENT D'EN PROFITER !



Parmi les diverses aides financières et fiscales en faveur des travaux de rénovation thermique, celles attribuées par l'ANAH sont particulièrement importantes.

Pour 20.000 € de travaux, elles permettent aux propriétaires de bénéficier d'une subvention au minimum de 10.600 € et au maximum de 14.000 €, soit plus de la moitié des dépenses.

Un simple appel à SOLIHA vous permet de vérifier si vous êtes éligible aux aides.

SOLIHA est l'opérateur unique intervenant sur l'ensemble des communes d'Indre-et-Loire. Son rôle est d'accompagner les propriétaires dans le montage de leur projet : conseils, diagnostics thermiques, montage des dossiers de financement, gestion éventuelle de la trésorerie de chantier.



Renseignements : 02 47 36 25 50  
ou contact.indre-et-loire@soliha.fr

### Une question relatives aux aides existantes sur le logement ?

Vous êtes locataire ou propriétaire ? Votre logement nécessite des travaux d'amélioration ? Vous avez des difficultés pour payer vos factures d'énergie ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ?

La communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire vous accompagne.  
Contact téléphonique : Mme Sonia Bussonnais - Tél. 02 47 24 06 32 ; ligne directe 02 18 75 17 35

#### Permanences :

- Le mardi matin sur rendez-vous : 11 bis, avenue Jean Causeret - 37140 BOURGUEIL
- Le mardi de 14 h à 16 h 30 : 2, rue des Sablons - 37340 CLÉRÉ-LES-PINS

## LA MISSION LOCALE DE TOURAINE communique



La Mission Locale de Touraine est un service de proximité pour l'emploi des jeunes.

L'inscription, sans rendez-vous, est libre et gratuite pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

#### Le lieu d'accueil le plus proche est situé :

7 place du 14 juillet 37130 Langeais

Tél : 02 47 96 17 01 - ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h30.

Accessible par le bus - arrêt Langeais FILVERT et par le train - arrêt Langeais TER CENTRE.

Ou vous pouvez contacter l'antenne Nord de la Mission Locale de Touraine au 02 47 21 64 54

La Mission Locale de Touraine peut vous aider dans les domaines suivants:

- **Choisir son métier** : Information sur les secteurs d'activité et les filières de formation.
- **Travailler, chercher et trouver un emploi** : Conseil pour la recherche d'emploi et les relations avec les employeurs.
- **Se former pour entrer dans la vie active** : Conseil pour trouver le type de formation adaptée.
- **Gérer son quotidien, s'informer, se loger, se déplacer** : Information sur tous les organismes utiles.
- **S'occuper de sa santé, des problèmes personnels** : Mise en relation avec les médecins, psychologues, associations...
- **Se former, sortir, s'épanouir** : Accès à des activités culturelles, sportives, musicales ...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.ml-touraine.com](http://www.ml-touraine.com) ou la [page facebook](#) de la Mission Locale de Touraine.

## PRÉSENCE VERTE

Service de téléassistance

### Accompagnement à domicile des personnes fragiles

Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire.

Abonnement mensuel : 24,90 € pouvant être enrichi d'options complémentaires, sans durée d'engagement. Les services de Présence Verte disposent de l'agrément « service à la personne » et sont donc déductibles des impôts.

Compte tenu de la convention signée par la municipalité avec Présence Verte, les frais de dossier restant à charge de l'abonné s'élèvent à 10 € (au lieu de 50 €).

Une aide peut également être apportée par les services de la mairie pour compléter les dossiers des personnes qui le souhaitent.

Pour toute information ou demande d'installation s'adresser à la mairie de Coteaux-sur-Loire.

## Désherbage : Zéro pesticide

Il est désormais interdit aux municipalités d'utiliser des pesticides pour le désherbage des espaces communaux. Tous les jardiniers le savent déjà, le désherbage manuel prend beaucoup plus de temps et les employés de la commune ne peuvent être partout à la fois.

Il est donc demandé à chacun de faire preuve d'un peu de tolérance quant aux herbes indésirables qui envahissent trottoirs et bords de routes. Et, rappelons-le, il n'est pas interdit aux bonnes volontés de donner un petit coup de binette devant leur propriété...

## L'association Saint-Patrice Sports et Loisirs communique :

La saison se termine et la nouvelle saison 2017-2018 est en préparation. N'hésitez pas à venir découvrir ou retrouver, dès le mois de septembre, les différentes activités proposées par l'association :

- Les cours de calligraphie et enluminure, le samedi matin, deux fois par mois ;
- Les « Jeux du jeudi » (jeux de cartes, scrabble...);
- Les cours d'informatique, le mardi soir à Ingrandes (deux niveaux de cours) ;
- L'atelier « Dictée », le mercredi, une fois par mois ;
- LATI'JUMP pour bouger et brûler des calories sur des rythmes latinos ;
- Les randonnées promenades autour de Coteaux-sur-Loire ;
- Une nouveauté à la rentrée : un atelier « Scrapbooking ».

Une question ou des précisions sur les animations proposées ? Vous saurez tout le samedi 9 septembre lors du forum des associations...

## La propreté de notre commune, une question de civisme

### SUPPLIQUE AUX PROPRIÉTAIRES DE NOS AMIES LES BÊTES

Madame, Monsieur,

Vous avez pour vous tenir compagnie, pour vous accompagner dans vos loisirs, pour garder vos biens ou vous protéger, adopté un chien, animal fidèle s'il en est.

Régulièrement vous le sortez de chez vous, en laisse ou en liberté, pour lui permettre de s'ébattre et de se libérer de ce dont vous l'avez nourri. Mais cette brave bête, sans se soucier du lieu, laisse sur son passage en guise de souvenir des restes dont se passeraient bien les autres utilisateurs des espaces publics, voiries, pelouses, sortie de l'école, espaces jeux et divers parcours de promenades.

Pensez qu'il est désagréable pour ceux qui passent derrière vous de « mettre les pieds dedans » et que les enfants ont le droit eux aussi de s'ébattre et de jouer sans avoir à se soucier de ne pas se souiller des excréments de votre cher animal.

Alors merci, pour la propreté de notre village, pour l'hygiène aussi, de ramasser vous-même ce que, là où il ne faudrait pas, votre compagnon de promenade abandonne au gré de ses besoins. Vous ne pourrez pas lui inculquer des règles de civisme, même les plus élémentaires, mais il n'est pas interdit qu'à sa place vous en fassiez preuve.

La commune n'a pas les moyens de se payer des motos crottes pour remplacer un geste simple qu'il vous revient de faire. Alors de grâce faites-le. Les citoyens vous en sauront gré, ils apprécieront votre attitude responsable et votre compréhension à leur égard.

### Points de collecte verre, plastique, papier

Le SMIPE a installé en divers points de notre territoire, y compris à la déchetterie, des containers accessibles à tout moment. Hélas trop souvent on trouve des débris divers déposés au pied plutôt qu'à l'intérieur (journaux, plastique, cagettes, cartons, bouteilles, etc.) Parfois se sont même des produits dangereux tels des médicaments ou des produits chimiques.

Nous en appelons à plus de civisme. Prendre le temps de glisser des bouteilles ou des papiers dans ces réceptacles, de même se rendre à la déchetterie – elle est ouverte trois fois par semaine – n'est pas insurmontable. C'est respecter ses concitoyens et leur cadre de vie. C'est contribuer à la propreté de notre commune, de nos villages. Tout manquement est condamnable.

De multiples rappels à ce sujet ont été faits. Aussi, devant la persistance de l'incivisme de ces pollueurs indécents, nous étudions l'installation de caméras de vidéo surveillance et n'hésiterons pas, preuve à l'appui, à faire dresser les contraventions voulues.